

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée			5 626 160	1 059 591	4 566 568	430.97	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1		1		
Total des Produits d'exploitation (I)			5 626 160	1 059 591	4 566 569	430.97	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				14 600	14 600	100.00	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 073 505	1 514 821	4 558 684	300.94	
Impôts, taxes et versements assimilés			112 053	96 866	15 187	15.68	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			65 480	65 480			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 826 160	5 599 168	1 226 991	21.91	
Dotations aux provisions							
Autres charges			0		0		
Total des Charges d'exploitation (II)			13 077 197	7 290 935	5 786 262	79.36	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 451 037	6 231 343	1 219 693	19.57	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT


	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 109 473		970 343		139 130	14.34
Différences négatives de change	11		15		3	22.30
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 109 485		970 358		139 127	14.34
2. Résultat financier (V-VI)	1 109 485		970 358		139 127	14.34
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 560 522		7 201 701		1 358 820	18.87
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	5 626 160		1 059 591		4 566 569	430.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 186 682		8 261 293		5 925 389	71.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 560 522		7 201 701		1 358 820	18.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

26 ORDENER SNC
COMPTES ANNUELS
31 DECEMBRE 2023
Siret 907 459 770 00018

DocuSigned by:
 *Diederik Bakker*
19678C24F5EA4D5...

FERRIERES
& Co 

46 rue du Général Foy 75008 Paris
78 boulevard de la Reine 78000 Versailles

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	7 951		7 951	7 951				
Total II	7 951		7 951	7 951				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	35 850 328	12 425 328	23 425 000	24 625 000	1 200 000	4.87	
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	392 554		392 554	84 238	308 316	366.01	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	6 116 389		6 116 389	1 679 264	4 437 125	264.23		
Charges constatées d'avance (3)	110 470		110 470	9 793	100 677	NS		
Total III	42 469 741	12 425 328	30 044 413	26 398 295	3 646 118	13.81		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	130 960		130 960	196 440	65 480	33.33	
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	42 608 652	12 425 328	30 183 324	26 602 686	3 580 638	13.46		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

7 951

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 891 001) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	891 001		891 001			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	7 802 388		600 687		7 201 701	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 560 522		7 201 701		1 358 820	18.87
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	15 471 909		6 911 387		8 560 522	123.86
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses						
		22 121 966		12 678 250		9 443 716	74.49
		21 249 887		20 650 138		599 749	2.90
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales						
		1 354 280		178 685		1 175 594	657.91
		14 005		7 000		7 005	100.07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
	915 095				915 095		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	45 655 233		33 514 074		12 141 160	36.23
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	30 183 324		26 602 686		3 580 638	13.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 049 225

871 324

26 ORDENER SNC

Société en nom collectif au capital de 891.001 euros
Siège social : 33 rue François 1^{er} – 75008 Paris
907 459 770 RCS PARIS
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,
A 10 heures,

Les associés de la société 26 ORDENER, société en nom collectif au capital social de 891.001 euros, divisé en 891.001 parts sociales d'un euro (1 €) chacune, dont le siège social est situé 33 Rue François 1^{er} – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 907 459 770 (la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (l' « **Assemblée** »), au siège social, sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- la société **ERE VI S.à.r.l (Luxembourg)**
propriétaire de 1 part sociale ;
- la société **ERE VI - 21 S.à.r.l (Luxembourg)**
propriétaire de 891.000 parts sociales.

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des 891.001 parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Diederik Bakker, co-Gérant de la Société (le « **Président** » ou le « **co-Gérant** »).

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la Gérance ;
- Approbation des dépenses et charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé ;

- le texte des résolutions proposées ;
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de la gérance sur les comptes annuels et du rapport spécial. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance, approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approbation des dépenses et charges non déductibles, quitus à la Gérance)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la Gérance, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale constate que la Société n'a supporté aucune dépense et charge non déductible du résultat fiscal visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldent par une perte nette comptable de (8.560.522) euros, décide d'affecter le résultat de déficitaire de l'exercice comme suit :

- Résultat déficitaire de l'exercice (8.560.522) €
- Affecté en intégralité au compte « Report à Nouveau »(8.560.522) €

Ce qui aurait pour effet de porter le solde dudit compte « Report à Nouveau » à un montant débiteur de (16.362.910) €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.


Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *
*


L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Gérant et les associés.


*Document e-signé, avec l'accord des signataires, via la plateforme de signature électronique
DocuSign administrée par le Cabinet Bignon Lebray*


DocuSigned by:
 *Diederik Bakker*
19678C24F5EA4D5...

M. Diederik Bakker
Co-Gérant

DocuSigned by:
 *M. Thomas Goosse*
363BD123AF3945E...

ERE VI S.à.r.l
M. Thomas Goosse

DocuSigned by:
 *M. Thomas Goosse*
ECA91705E46145C...

DocuSigned by:
 *Mme Sophie Moreau*
363BD123AF3945E...

ERE VI – 21 S.à.r.l
M. Thomas Goosse et
Mme Sophie Moreau

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice, dont le total est de 30 183 324.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 8 560 521.64- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Des emprunts relais auprès de sociétés du groupe, ainsi que des emprunts bancaires, ont été souscrits pour le financement des travaux de 2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 951	7 951	
Taxe sur la valeur ajoutée	351 186	351 186	
Débiteurs divers	41 368	41 368	
Charges constatées d'avance	110 470	110 470	
TOTAL	510 975	510 975	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	12 319 588	171 987	12 147 601	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 802 378		9 802 378	
Emprunts et dettes financières divers	21 249 887	593 858	20 656 029	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 354 280	1 354 280		
Taxe sur la valeur ajoutée	5	5		
Autres impôts taxes et assimilés	14 000	14 000		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	915 095	915 095		
TOTAL	45 655 233	3 049 225	42 606 008	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 963 258			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000		891 001		891 001

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
Production				
- Produits finis	35 850 328	30 224 168	5 626 160	
Total II	35 850 328	30 224 168	5 626 160	
Production en cours				
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			5 626 160	

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Une provision est constituée lorsque la valeur vénale des stocks est inférieure à la valeur d'inventaire.

Au 31 décembre 2023, la société a procédé à un test de dépréciation sur la base d'une évaluation réalisée par un expert indépendant.

Une dépréciation de 6 826 160 Euros a été constatée afin de tenir compte de la valeur vénale à cette date.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	171 987
Emprunts et dettes financières diverses	593 858
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 097
Dettes fiscales et sociales	14 000
Total	834 942

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	130 960	
Total	130 960	

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	21 249 887		

Les transactions effectuées avec les parties liées ont été conclues aux conditions normales du marché.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 109 479	
Dont entreprises liées	599 749	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		7 951
Dépôts de garantie	7 951	
Total (1)		7 951

Engagements reçus

La société 26 Ordener bénéficie d'une ligne de crédit conclue avec un établissement bancaire dont le montant non tiré disponible au 31 décembre 2023 s'élève à 4 821 273 Euros.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ERE VI S.à.r.l.	SARL	15 600	5 rue des Primeurs 2361 Strassen Luxembourg